

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche du 5 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury du Master domaine **Droit, Economie, Gestion** mention **Contrôle de Gestion audit organisationnel** parcours-**type Contrôle, Audit, Conseil (CAC) option Formation Initiale et Formation Continue** est composé comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

MASTER 1 Parcours -type Contrôle, Audit, Conseil (CAC) option Formation Initiale
Semestre 1
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> <u>Président(e)</u> : Franck BRULHART <u>Suppléant(e)</u> : Christophe CASTERAS <u>Liste des membres</u> : Marion VIEU <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y - - - - <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres</u> : Nicolas QUAGLIA Frédéric LASSALLE
Semestre 2 et Jury de MASTER 1
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> <u>Président(e)</u> : Franck BRULHART <u>Suppléant(e)</u> : Christophe CASTERAS <u>Liste des membres</u> : Marion VIEU <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y

-
-
-

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : Nicolas QUAGLIA Frédéric LASSALLE

MASTER 1
Parcours -type Contrôle, Audit, Conseil (CAC) option Formation Continue

Semestre 1

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Franck BRULHART
Suppléant(e) : Christophe CASTERAS

Liste des membres : Marion VIEU

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

-
-
-

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : Nicolas QUAGLIA Frédéric LASSALLE

MASTER 2
Parcours-type Contrôle, Audit, Conseil (CAC) option Formation Initiale

Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Franck BRULHART
Suppléant(e) : Christophe CASTERAS

Liste des membres : Marion VIEU

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

-
-
-

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : Nicolas QUAGLIA Frédéric LASSALLE

MASTER 2
Parcours-type Contrôle, Audit, Conseil (CAC) option Formation Continue

Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Franck BRULHART

Suppléant(e) : Christophe CASTERAS

Liste des membres : Marion VIEU

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

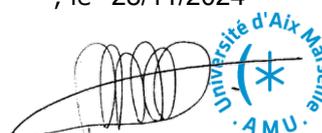
-
-
-

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : Nicolas QUAGLIA Frédéric LASSALLE

Article 2 : Le Doyen de la Faculté d'Economie et de Gestion et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix en Provence , le 28/11/2024



Pour le Président et par délégation,
Le Doyen d'Economie et de Gestion

Bruno DECREUSE Doyen FEG